

## RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2025

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République » (ATR) du 6 février 1992, la tenue d'un débat d'orientations budgétaires (DOB) s'impose aux collectivités dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Le DOB est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des régions, départements, communes de plus de 3 500 habitants, les EPCI et leurs groupements (Art. L.2312-1, L.3312-1, L.4312-1 et L.5211-36 du code général des collectivités territoriales).

La loi NOTRe, promulguée le 7 août 2015, a modifié les modalités de présentation du débat d'orientations budgétaires en introduisant la présentation d'un rapport d'orientation budgétaire. Ce rapport vise à fournir les éléments d'appréciation nécessaires à la tenue du débat.

### Contexte

Pour rappel : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) créée par la loi du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) modifiée par la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015, a été affectée aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI-FP).

Le syndicat mixte d'études et de travaux du Ru de Rutel est devenu le Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux au 1<sup>er</sup> janvier 2022 avec l'extension de sa compétence en intégrant les communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux suivantes :

- Boutigny, Chambry, Fublaines, Germigny-l'Évêque, Isles-Lès-Villenoy, Mareuil-Lès-Meaux, Meaux, Nanteuil-Lès-Meaux, Poincy, Quincy-Voisins, Saint-Fiacre, Trilbardou, Varredes, Vignely, Villemareuil.

Le Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux regroupe donc les EPCI-FP suivants :

- **La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM)** pour les communes de Chauconin-Neufmontiers, Crégy-Lès-Meaux, Monthyon, Penchard, Villenoy, Boutigny, Chambry, Fublaines, Germigny-l'Évêque, Isles-Lès-Villenoy, Mareuil-Lès-Meaux, Meaux, Nanteuil-Lès-Meaux, Poincy, Quincy-Voisins, Saint-Fiacre, Trilbardou, Varredes, Vignely, Villemareuil.
- **La Communauté de Communes Plaines et Monts de France (CCPMF)** pour les communes d'Iverny, Le Plessis l'Évêque, Villeroy, Cuisy et le Plessis aux Bois.

Le syndicat continue d'exister car il est « à cheval » sur 2 EPCI-FP et dans le cadre d'une gestion globale, concertée et équilibrée des cours d'eau et des milieux aquatiques, il exerce en lieu et place de ses membres les compétences suivantes (article L.211-7 du code de l'environnement) :

- L'aménagement du bassin versant, et à ce titre la maîtrise des eaux de ruissellement et la lutte contre l'érosion des sols,
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux et plans d'eau, ainsi que leurs accès. Dans le cadre de cet entretien, il contribue à la protection et à la conservation des eaux

superficielles et à la lutte contre la pollution, à l'exclusion de l'assainissement collectif et non collectif,

- La défense contre les inondations,
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides, ainsi que des formations boisées riveraines.

Par ailleurs, la CAPM a délibéré le 22 novembre 2024 le protocole de dissolution du Syndicat Intercommunal des Rus Affluents de la Marne (SIRAM) ce qui implique que les communes de Trilport et Montceaux-lès-Meaux sont dorénavant en gestion direct par la CAPM pour la compétence GEMAPI. Il est donc proposé d'intégrer pour 2025 ces deux communes aux statuts du SMMRPM afin d'avoir une cohérence dans la gouvernance de la GEMAPI sur le territoire de la CAPM.

## Études

### **EN COURS**

#### **1- Etude de ruissellement sur le bassin versant de la Marne de Chambry à Nanteuil-lès-Meaux** (action du PAPI de la Seine et de la Marne Francilienne)

Suite aux inondations de juin et de juillet 2021, plusieurs communes ont été lourdement impactées et notamment de nouvelles communes dont les problématiques de ruissellement n'avaient pas jusqu'à présent bénéficié d'études et d'investigations complémentaires. Il s'agit des communes de Chambry et de Nanteuil-lès-Meaux.

L'étude de ruissellement sur le bassin versant de la Marne du confluent de la Théroanne au confluent du ru des Cygnes a débuté en janvier 2024 par le bureau d'étude SUEZ Consulting. La fin est prévue pour mars 2025.

Ainsi, l'ensemble du territoire du syndicat sera couvert par des études de gestion des ruissellements et de débordements de cours d'eau, autres que la Marne. Un plan d'action pluriannuel complet sur l'ensemble du syndicat sera alors disponible.

#### **2- AMO pour l'élaboration de prestations intellectuelles**

Le syndicat bénéficie depuis le 04 décembre 2024 d'un Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO) pour la constitution de prestations intellectuelles d'assistance à maitrise d'ouvrage pour un montant maximum de 800 000 €HT sur une durée de 4 ans. Il s'agit de l'entreprise ICAPE.

#### **3- Maitrise d'œuvre relative aux opérations de prévention des inondations sur le bassin versant du ru de Rutel via la restauration du ru et l'aménagements de zones d'expansion des crues** (action du PAPI de la Seine et de la Marne Francilienne)

Suite à l'étude de maitrise de ruissellement réalisée en mai 2020 par le bureau d'étude CIAE sur le bassin versant du ru de Rutel, il a été identifié l'importance de réaliser une zone d'expansion de crues en amont de Chauconin-Neufmontiers. Ce projet initial a été revu et quatre autres opérations ont été intégrées afin de mutualiser les dossiers réglementaires, les négociations foncières et les entreprises de travaux.

Au regard des études antérieures réalisées suite aux désordres identifiés, il a été retenu à ce stade de travailler sur 5 opérations prioritaires qui permettent, par interdépendance, d'améliorer significativement la situation en période de crue:

- Opération 1 – ZEC du ru de Rutel aval confluence ru de Viry,
- Opération 2 – ZEC du ru de Rutel amont confluence ru de Viry,

- Opération 3 – ZEC au droit de la LGV,
- Opération 4 – ZEC du ru du Bourdeau amont de Chauconin-Neufmontiers,
- Opération 5 – Renaturation et sur-inondation du ru de Rutel en amont de Villenoy.

La Commission d'Appel d'Offre, qui a eu lieu le 16 décembre 2024, a désigné l'entreprise INGETEC pour la réalisation de ce projet d'envergure.

Les prochaines étapes qui seront confiées sont les suivantes :

- Concertation avec les propriétaires (avec l'appui d'ICAPE pour la négociation foncière),
- Propositions d'avant-projets et projets sur les 5 opérations,
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des études géotechniques et autres missions complémentaires,
- Elaboration des dossiers réglementaires (DIG, DLE, décret digue...) nécessaires au projet,
- Mission de maîtrise d'œuvre (OPC/ACT/VISA/DET/AOR) sur l'ensemble des projets.

Il est prévu de rencontrer l'entreprise en janvier 2025 pour une durée de l'étude de 7 mois (sans prise en compte des délais de négociation et des retards potentiels des dossiers réglementaires).

#### **4- Zones d'expansion de crue - BV Mansigny / Cygnes**

Suite à l'étude de ruissellement sur le bassin versant de Chambry à Nanteuil, des préconisations et des priorités dans les travaux seront fléchées.

Dans la même idée que le marché de maîtrise d'œuvre relative aux opérations de prévention des inondations sur le bassin versant du ru de Rutel, il sera possible de dupliquer ce marché de mise en place de ZEC sur cet autre bassin versant.

#### **5- Prestation de service AAPPMA - Etude hydraulique de restauration de la Noue-Parc du Pâtis**

Depuis 2020, une convention a été établie entre le SMMRPM et l'Association pour la Valorisation des Espaces Nature (AVEN) du Grand Voyeux (GV)/ CPIE des Boucles de la Marne afin d'assurer notamment le suivi faunistique et floristique des zones humides du territoire du syndicat, et d'y intégrer le plan de gestion du parc du Pâtis à Meaux.

Le plan de gestion du parc du Pâtis, mis en œuvre en 2021, comprend plusieurs fiches action et notamment une action sur la restauration de la noue du parc du Pâtis et sa frayère. Les opérations peuvent être de plusieurs types :

- Entretien du chenal assurant la connexion Marne-Noue,
- Créer de hauts-fonds exondés en été et inondés en hiver,
- Evaluer la possibilité d'un marnage et d'un ressuyage sur le secteur de la Noue,
- Rouvrir le milieu de la Noue.

Il s'agit par ailleurs de la seule zone humide reliée directement par un chenal permanent à la rivière Marne, ce qui en fait une annexe hydraulique, pouvant avoir un rôle de frayère et zone de croissance, pour la faune piscicole. Depuis quelques années, cette zone humide perd en fonctionnalité en raison de la fermeture progressive du milieu, notamment par les Aulnes et les Saules dont la dynamique est très rapide, qui profitent du marnage insuffisant de la Marne pour coloniser le milieu.

La présente prestation a donc pour objectif de mettre en place les études hydrauliques nécessaires pour proposer des solutions pérennes de reprises de fonctionnalité de cette zone humide.

Le SMMRPM et la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA 77) constatent donc des intérêts communs et complémentaires pour la protection des milieux aquatiques. La FDAAPPMA 77 est chargée de mener cette étude sur 2 ans. Les résultats sont attendus pour le premier semestre 2025.

#### **6- Etude de danger du système d'endiguement** (action du PAPI de la Seine et de la Marne Francilienne)

L'entretien des cours d'eau a permis de recenser les ouvrages hydrauliques qui pourraient jouer un rôle de digue (voies SNCF, routes, ponts...).

Une des actions du PAPI (Programme d'Action de Prévention des Inondations) n°2 de la Seine et de la Marne est d'établir un état des lieux des systèmes d'endiguement. Une étude de danger sera lancée sur ces ouvrages dont l'objectif sera de connaître l'état structurel de ces ouvrages et connaître leur capacité à résister à plusieurs scénarios de crues d'intensités différentes.

Cette étude permettra de vérifier également les différents points suivants :

- Le niveau de protection d'un ouvrage ;
- Le niveau de sûreté d'un ouvrage ;
- Le niveau de danger d'un ouvrage ;
- Niveau de protection apparent ou niveau de submersion d'un ouvrage.

Le cahier des charges sera réalisé par l'EPTB Seine Grands Lacs dans le cadre de la convention technique avec l'EPTB SGL.

#### **7- Diagnostic inondation des bâtiments publics (action du PAPI de la Seine et de la Marne Francilienne)**

Pour faire suite aux premiers diagnostics de bâtiments publics que la CAPM avait fait en 2021, il a été listés une cinquantaine de bâtiments publics et d'intérêt communautaire en zone inondable pour des crues avec une occurrence allant de la décennale à la centennale.

Il est prévu de réaliser sur plusieurs années ces diagnostics en fonction de priorités établies.

Le CCTP est en cours de rédaction par notre AMO ICAPE.

### **Travaux**

#### **8- Entretien des cours d'eau** (action du PAPI de la Seine et de la Marne Francilienne)

Un dossier de Déclaration d'Intérêt General (DIG) a été réalisé par le SEPOMA entre 2020 et juin 2022 afin d'obtenir une autorisation d'intervention sur les parcelles privées sur l'ensemble des rus du syndicat. L'objectif premier est un désencombrement du lit de la rivière par l'enlèvement des embâcles afin de rétablir l'écoulement libre des eaux et diminuer le risque d'inondation des zones urbanisées. Pour rappel, l'entretien des cours d'eau revient normalement aux propriétaires riverains. Toutefois, le syndicat a pris la décision de prendre à sa charge cet entretien afin de s'assurer qu'il soit correctement réalisé en respectant :

- un entretien sélectif de la végétation des rives,
- une renaturation du cours d'eau par des opérations de plantation avec des espèces locales et le retrait de petit seuil.

Cette DIG a permis de définir un plan pluriannuel d'entretien des rivières sur 5 ans en commençant en 2022.

En 2024, de septembre à novembre 2024, le secteur 4 a été réalisé comprenant le ru des Cygnes par l'entreprise PAREAU, de Nanteuil-lès-Meaux à Villemareuil.

Cette entretien a permis de réduire considérablement la présence d'embâcles et de réduire la hauteur d'eau dans les zones à risques d'inondation lors des fortes pluies du 10 au 11 octobre 2024.

En 2025, il est prévu de réaliser l'entretien du ru de la Borde à Nanteuil-lès-Meaux. Ce ru a la particularité d'être très encaissé et requière du temps supplémentaire pour l'entreprise d'entretien PAREAU pour accéder aux berges avec les engins de chantier.

## **9- Travaux ru de la Borde - Pont d'Arcole**

La prospection du ru busé de la Borde à Nanteuil-lès-Meaux continue. Pour rappel, en 2020, une partie du ru s'est effondrée dans le jardin du 5 Chemin du Pont d'Arcole, du fait de son mauvais état structurel. Un passage caméra a permis d'identifier des zones endommagées sur cette canalisation.

L'entreprise ARTELIA a été mandatée pour être l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage afin de réaliser un diagnostic et définir un programme de travaux.

Plusieurs investigations complémentaires sont en cours de réalisation :

- Etude géotechnique, éléments de mission G2PRO, par MERAMO,
- Etude de sondages manuels et à l'aspiratrice des réseaux sur la partie publique, par SADE,
- Diagnostic amiante et plomb des ouvrages et bâtiments à démolir, en cours de consultation,
- Etude faune/flore sur 4 saisons afin de répondre aux demandes réglementaires.

La solution technique retenue est le passage en microtunellier sur la partie privée et en tranchée ouverture sur la partie publique. Il est prévu 10 mois de travaux.

Le coût des travaux est estimé à 3 100 000 €TTC.

La DIG est en cours de finalisation et sera déposée en janvier sur la plateforme de l'état pour consultation et validation.

Le dossier cas par cas a été validé par la DRIEAT et ne requière pas d'évaluation environnementale.

Les prochaines étapes sont les suivantes :

- Restitution par ARTELIA du projet final en février 2025 ;
- Validation de la DIG et du dossier de portée à connaissance,
- Consultation des entreprises de travaux à partir de mars 2025;
- Travaux à partir de mars 2026 jusqu'en décembre 2026 afin de réaliser les travaux en continue et sur la saison potentiellement la plus sèche pour la partie publique.

Il est important de continuer à programmer budgétairement ces travaux en 2025 afin de contribuer à la capitalisation des fonds d'investissements et éviter le financement par prêt bancaire.

## 10- Projet d'aménagements d'hydraulique douce pour limiter les ruissellements

Une des missions principales du syndicat depuis plusieurs mois est la mise en place d'aménagements d'hydraulique douce sur les différents bassins versants afin de protéger les personnes et les biens des phénomènes de sur-inondations liés aux ruissellements en amont des cours d'eau. Ces aménagements sont des outils faciles et rapides à mettre en place qui viennent compléter les actions directes sur les cours d'eau.

Cette étude a fait l'objet de nombreuses visites de terrain afin de corrélérer la théorie à la pratique.

Les prochaines étapes de ce projet sont les suivantes :

- 1) Organisation de réunions de présentation des propositions d'aménagements aux différentes communes concernées classées en priorité 1 et 2 à savoir : Penchard, Crègy-lès-Meaux, Chambry, Barcy, Boutigny, Saint-Fiacre, Monthyon, Chauconin-Neufmontiers, Le Plessis-l'Évêque.

L'objectif est de recueillir la faisabilité des propositions d'aménagement sur les emprises foncières pressenties. Les premières réunions ont eu lieu en novembre 2024 et en janvier 2025.

- 2) Rencontres des propriétaires des ouvrages hydrauliques et des fossés présents sur le territoire.

Les ouvrages hydrauliques existants (bassins de retenue d'eau, ouvrages de franchissement des routes, fossés...) sont peu entretenus et sont pour la plupart très envahis par la végétation. Ces constats posent des questionnements sur leur fonctionnement et l'efficacité de ces ouvrages à effectuer leur rôle de régulation des eaux.

- 3) Pré-contact des propriétaires fonciers afin d'avoir leurs accords sur les propositions d'aménagements,
- 4) Dimensionnement technique des aménagements et validation du principe de conception,
- 5) Lancement des travaux d'aménagements.

Les premiers travaux d'aménagements sont prévus pour 2025 qui dépendront de l'acceptation des propositions par les propriétaires fonciers.

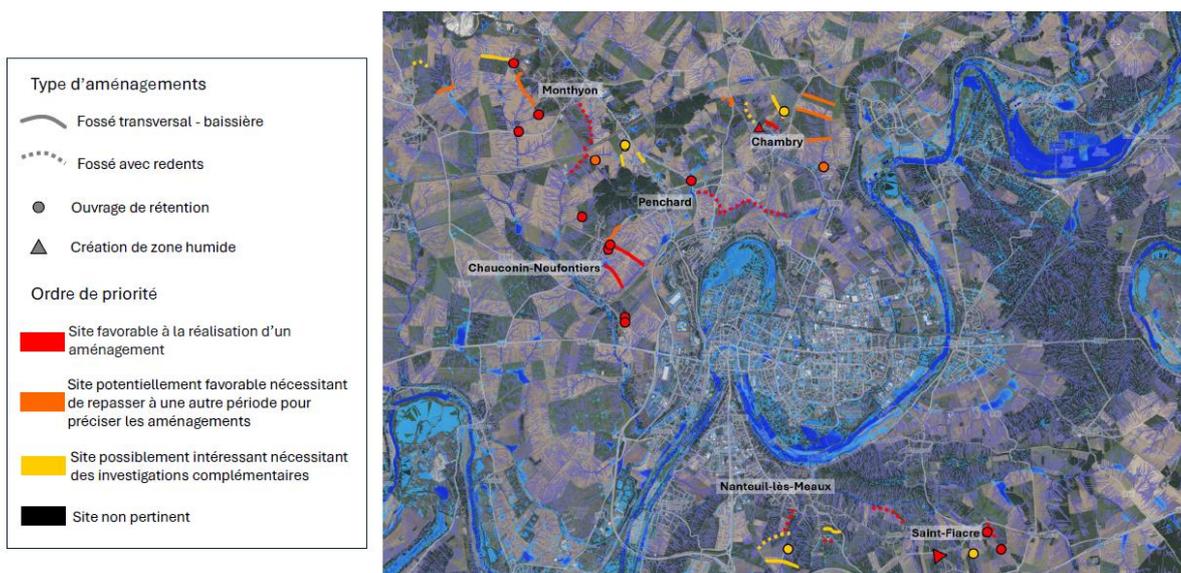


Figure 1 : Classement des aménagements envisagés

## **11- Projet de restauration de mares et de zones humides sur le territoire**

Dans le cadre de la convention avec le CPIE des boucles de la Marne (AVEN DU GRAND VOYEUX), en 2023 et 2024, une synthèse des zones humides a été réalisée par commune. Ce projet a une vocation de répondre à la compétence sur la Gestion des Milieux Aquatiques qui passe par la restauration de zones humides et de mares.

L'objectif est de flécher chaque année :

- Une commune pour la restauration de zones humides (en 2025, proposition de la commune de Germigny l'évêque),
- Une commune pour la restauration de mares (en 2025, proposition de la commune de Villenoy et de Chauconin-Neufmontiers).

En parallèle, en 2025, il est prévu l'élaboration d'un plan d'action pluriannuel en fonction des objectifs du SMMRPM :

- Volet connaissance : compléter les données sur les mares peu connues et les zones humides.
- Volet restauration : Identifier les mares en domaine public qui pourraient faire l'objet de travaux de restauration pour augmenter leur fonctionnalité,
- Volet renforcement du réseau : Proposition d'un programme de création de mares sur les secteurs où les connectivités sont absentes ou limitées.

Ce travail complémentaire, non prévu initialement dans la convention, doit être valorisé financièrement. Il est prévu de revoir la convention actuelle avec CPIE en incluant cette prestation complémentaire. Cette convention est prévue de démarrer à partir de janvier 2025 pour une durée de 5 ans. Elle sera soumise au conseil syndical pour vote.

## **12- Marché à bons de commande pour les travaux de restauration écologique des cours d'eau et des mares et lutte contre les inondations**

L'objectif de ce marché est d'assouplir les démarches administratives du syndicat dans le cadre de mises en concurrence et de faciliter la réalisation de travaux immédiats. Ce marché comprend notamment :

- Travaux d'abattage et de débroussaillage préalables à des opérations de travaux,
- Terrassements,
- Travaux d'effacement de petits ouvrages en travers de la rivière ou sur berges,
- Petites restaurations hydromorphologique des cours d'eau : reprofilage, reméandrage, recharge granulométrique, diversification des écoulements, création de seuils/rampes...
- Travaux de confortement et de protection des berges par des techniques douces ou végétales,
- Travaux de confortement et de protection de berges ou d'ouvrages d'art par des techniques adaptées au contexte hydraulique,
- Travaux de restauration ou de création de mares ou de zones humides,
- Travaux de génie civil, pour la réalisation de passerelle, de confortement de mur ou des déversoirs...
- Travaux de plantations avec une spécialité dans les cours d'eau et milieux aquatiques,
- Travaux de mises en œuvre d'hydrauliques douces (zone tampon, talweg enherbé, fossé à redents, haies, diguette, gabion, fascine, ...),
- Réhabilitation ou mises en place de grilles, trappes de protections de canalisations, vannes de régulation, sur mesure,
- Mises en place de mobiliers urbains (clôtures, portillons, bancs, tables...) et panneaux de sensibilisations,

- Prestations de géomètre,
- Prestations de passages caméra et de curages de canalisation de cours d'eau busé.

Les pièces du dossier de consultation des entreprises sont en cours de rédaction. Il est prévu que la prestation commence à partir de mars 2025 pour une durée de 4 ans.

### **13- Réouverture de l'étang de la Grue à Monthyon**

Ce projet qui relève de la compétence GEMA (Gestion des Milieux Aquatiques) a eu pour objectif de réaliser les travaux de réouverture de la mare afin d'améliorer ses capacités de rétention des eaux de ruissellements et sa richesse faunistique et floristique.

Les travaux ont été effectués de septembre 2024 à décembre 2024. La réception a été réalisée le jeudi 19 décembre 2024 sous réserve de l'engazonnement, des retouches d'élagages et du rognage des souches par Saint-Germain paysage et de l'installation de la passerelle par WIAME TP en janvier 2025.

### **14- Travaux de suppression des ouvrages faisant obstacles à l'écoulement sur le ru de Rutel**

Une des actions essentielles pour favoriser le bon écoulement des eaux des rivières est l'effacement des ouvrages faisant obstacles à l'écoulement. L'étude de ruissellement et de modélisation hydraulique ainsi que les différents retours des visites de terrain du syndicat ont relevés plusieurs obstacles à l'écoulement favorisant les zones de rétention d'eau en cas de crue et de dangers en cas de rupture.

Le projet proposé consiste à supprimer les 4 obstacles à l'écoulement présents sur la commune de Chauconin-Neufmontiers sur un linéaire de 400 mètres.

Le porté à connaissance, réalisé par le service GEMAPI du syndicat, a été envoyé le 10 décembre 2024 à la police de l'eau pour instruction et validation.

Suite à sa validation, il sera possible d'entreprendre l'effacement de ces seuils par l'entreprise qui aura été sélectionnée dans le cadre du marché à bon de commande pour les travaux de restauration des cours d'eau.

Le date de démarrage des travaux pressentie est prévue pour l'été 2025.

### **15- Multitude de petits travaux**

- Mise en place de sondes de mesures sur les cours d'eau principaux (Ruisseau de Mansigny, ru de Rutel, ru des Cygnes, ru de la Borde) afin de connaître la hauteur d'eau et le débit. L'objectif étant d'avoir une information en temps réel et d'avertir la montée des eaux en cas de crue sur les cours d'eau autres que la Marne,
- Mise en place d'une grille complémentaire sur le ru de la Borde afin d'éviter l'amas d'obstacles dans le ru busé,
- Mise en place d'un radeau à sternes sur un des étangs du parc du Pâtis afin de valoriser leur nidification.

## FONCTIONNEMENT SERVICE

### **16- Convention de mutualisation du personnel avec la CAPM**

La mise à disposition du personnel et des biens de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux présente un intérêt particulier dans le cadre de la bonne organisation des services de chacune des structures.

Afin d'éviter un accroissement des coûts de fonctionnement et de structure du syndicat, la mutualisation des services et des équipements est essentielle afin de favoriser la réalisation d'une mission d'intérêt public locale sur un territoire.

En effet, les compétences financières et techniques, ainsi que les équipements, donneront lieu à une mutualisation plus efficace et plus économe s'ils sont gérés par la CAPM, établissement public déjà structuré (biens, personnels et services).

Les services concernés sont notamment (liste non exhaustive): Direction de l'Eau et de l'Assainissement - Service GEMAPI, Direction juridique, Direction Ressources Humaines, Service communication, Direction de l'informatique, service SIG.

La finalisation de cette convention est toujours en cours auprès des services de la CAPM.

### **17- Achat d'un véhicule**

Afin de compléter le parc de véhicule du syndicat et faciliter les déplacements des agents du service, il est prévu d'acheter un véhicule de type citadine. La convention avec la CAPM prévoit qu'un seul véhicule mis à disposition pour les 4 agents du services GEMAPI.

## Sensibilisation et communication

### **18- Création du site internet**

La création du site internet a été confié à l'entreprise CREASIT à partir de septembre 2024.

La réception du site internet est prévue pour février 2024 en fonction de l'intégration des pages de rédaction par le syndicat.

Les éléments suivants ont été validés :

- La structure graphique de la page d'accueil,
- La structure graphique de la page intérieure,
- Le menu de navigation (arborescence).

### **19- Autres projets**

Plusieurs projets de sensibilisation du public au risque inondation et la prévention des milieux aquatiques sont proposés pour 2025 dont :

- Des ateliers de plantation de la ripisylve à destination des écoles,
- Des classes d'eau d'élus dans le même esprit que celles organisées en 2021/2022 sur la thématique du petit et grand cycle de l'eau (action du PAPI de la Seine et de la Marne Francilienne),
- Pose de repères de crues sur les communes riveraines de la Marne (action du PAPI de la Seine et de la Marne Francilienne).

## Priorisation des actions 2025- Investissement

### CODE COULEUR PRIORITE

	<b>PRIORITE 1</b>	Action soit commencée, soit impérative d'être commencée en 2025, soit certaine d'être commencée
	<b>PRIORITE 2</b>	Action probable d'être réalisée (en fonction notamment de l'avancée des études et dossiers réglementaires )
	<b>PRIORITE 3</b>	Action à réaliser si le plan de charge le permet au cours de l'année
	<b>Pas de priorité</b>	Action en cours, pas de besoin d'arbitrage

Etudes		
AMO Artelia Pont d'arcole+ bassins Villenoy remboursement CAPM	136 956 €	
AMO ZEC RUTEL- ICAPE	9 720 €	
AMO MONTHYON -ICAPE	12 840 €	
Assistance stratégie foncière -projet ZEC RUTEL	50 000 €	
Zones d'expansion de crue - BV RUTEL- PROJET+ACT+NEGO	249 330 €	
Zones d'expansion de crue - BV Mansigny + Cygnes- PROJET+ACT+NEGO	249 330 €	
AMO Aménagements BV Hydrauliques douces	60 000 €	
Diagnostic inondation des bâtiments publics	64 500 €	
Etude de danger Système d'endiguement	215 000 €	
AMO ICAPE DCE	80 000 €	
Prestation de service AAPPMA - Etude hydraulique de restauration de la Noue-Parc du Pâtis	23 331 €	
<b>Sous-Total</b>	<b>1 151 007 €</b>	
Travaux		
Travaux Ru busé Pont d'Arcole Nanteuil 2ème partie	2 518 091,37 €	
Travaux de restauration des champs d'expansion de crue BV RUTEL	500 000 €	
Topographie des 5 opérations sur le BV de Rutel	20 000 €	
Mise en place du radeau à sternes sur le parc du Pâtis	25 000 €	
Réouverture de la mare et de l'étang de la Grue à Monthyon	216 849 €	
Passerelle Etang Monthyon	8 400 €	
Pose de repères de crues pour les communes riveraines de la Marne	30 000 €	
Achat et pose de matériels de mesures Débitmètrie sur les cours d'eau	117 000 €	
Déconnexion du ruisseau de Mansigny à la mare de Chambry-Travaux	70 000 €	
Obstacles à l'écoulement - Ru de Rutel- 1ere phase- Travaux de suppression	40 000 €	
Travaux d'aménagements BV en hydraulique douce sur le SMMRPM -AGENSSEMENT DE TERRAIN	75 000 €	

Travaux d'aménagements BV en hydraulique douce sur le SMMRPM -PLANTATION ARBRE ARBUSTE	75 000 €	
Travaux de réhabilitations de deux mares ou zones humides ( 2025: Villenoy et Chauconin)	80 000 €	
Travaux de réhabilitation de la mare à Monthyon-Compensation ZH de l'étang de la Grue	15 000 €	
Travaux de reprises de berges- sécurisation	50 000 €	
Travaux de reprises de grilles-sécurisation ( dont grille sur le ru de la Borde, M.NOEL)	20 000 €	
<b>Sous-Total</b>	<b>3 860 340 €</b>	
<b>Acquisitions foncières</b>		
Enveloppe pour l'achat de terrain privé pour les différents projets en cours y compris notaire	150 000 €	
<b>Sous-Total</b>	150 000 €	
<b>Autres</b>		
Travaux d'urgence	50 000 €	
Création du site internet	10 860 €	
Achat véhicule	25 000 €	
Hard top pick up	8 040 €	
Bâche véhicule	700 €	
Informatique ( écran, ordinateur, téléphone...)	1 000 €	
Prévention inondation individuelle	40 000 €	
<b>Sous-Total</b>	135 600 €	
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>5 296 947 €</b>	

Les actions à entreprendre pour 2025 ont été priorisées en fonction du degré d'urgence lié aux inondations et aux actions déjà engagées sur l'année 2024.



## PRESENTATION SYNTHETIQUE PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2025

Le projet du budget primitif présenté ci-dessous est une première estimation en fonction des bons de commande, des engagements effectués jusqu'au 31/12/2024. Ce montant sera à ajuster en fonction du montant de la reprise des excédents 2024 lors de la clôture des comptes.

Les reports seront précisés lors de la présentation du budget au prochain conseil syndical.

### **1- La section de fonctionnement**

Le volume des dépenses de fonctionnement est en baisse par rapport à 2024, les études suivies de travaux ont été reportées en investissement.

Afin de structurer le syndicat dont l'objectif tend vers un développement progressif dans les prochaines années, il est important de projeter le besoin financier pour couvrir les dépenses liées au personnel. De ce fait, il a été ajouté 72k€ dans la ligne budgétaire sur la convention de mutualisation avec la CAPM.

Dépenses	BP25		total	recettes	
	BP25	BP25 2024		recettes	BP25
Essence	8 000,00		8 000,00	FCTVA	
Alimentation	200,00		200,00	GFP de rattachement	1 690 167,00
Vêtements de travail - EPI	4 250,00		4 250,00	Subventions agence de l'eau	149 027,00
Fournitures administratives	500,00		500,00	Subventions Dept 77	11 984,00
Petit matériel technique	2 600,00		2 600,00	Subvention Fonds Barnier	172 000,00
Autres prestations - Site internet					
Prestations de services : Conventions	39 840,00		39 840,00		
Prestations de services : Reproduction	2 000,00		2 000,00		
Prestations de services : Sensibilisation	10 000,00		10 000,00		
Travaux et Entretien Rus	171 569,60	31 430,40	203 000,00	<b>Total recettes réelles</b>	<b>2 023 178,00</b>
Entretien véhicules	2 500,00		2 500,00		
Assurances véhicules	3 000,00		3 000,00		
Etudes et recherches		32 130,00	32 130,00		
Formations	2 500,00		2 500,00		
Annonces et insertion	4 500,00		4 500,00		
Charges mutualisées GFP	428 950,00		428 950,00		
Indemnités agriculteurs	101 192,00		101 192,00		
Site internet		972,00	972,00		
Renouvellement certificats RGS**	800,00		800,00		
logiciel informatique dont pdf creator	500,00		500,00		
Moments de convivialité équipe - Réception+ repas exercice de crise	2 250,00		2 250,00	Reprises au compte de résultat	20 000,00
Carte grise nouveau véhicule	500,00		500,00		
Achat de plants	500,00		500,00		
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>786 151,60</b>	<b>64 532,40</b>	<b>850 684,00</b>	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>20 000,00</b>
Virement à la section d'investissement	1 379 452,19		1 379 452,19		
Dotations aux amortissements	150 000,00		150 000,00		
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>1 529 452,19</b>		<b>1 529 452,19</b>		
<b>RESULTAT REPORTE</b>				<b>RESULTAT REPORTE R002</b>	<b>336 958,19</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 315 603,79</b>		<b>2 380 136,19</b>	<b>Total recettes</b>	<b>2 380 136,19</b>

## 2- La section d'investissements

Le volume des dépenses d'investissement est en hausse par rapport à 2023 du fait notamment de l'augmentation de la masse de travaux.

Dépenses	BP25		Total	Recettes	BP25
	BP25	rar 2024			
Frais d'études (20)	1 151 007,00		1 151 007,00	Subventions agence de l'eau	431 464,00
Autres terrains	150 000,00		150 000,00	Subventions Dept 77	
Réseaux (21)	398 206,00	1 794,00	400 000,00	Subventions Fond Barnier	277 780,00
Matériel et outillages techniques (Protections collectives inondation communes) (21)	40 000,00		40 000,00	Excédents de fonctionnement capitalisés (1068)	1 322 557,00
Achat véhicule (21)	25 000,00		25 000,00		
Travaux en cours (23)	3 026 491,37	216 849,00	3 243 340,37	<b>Total recettes réelles</b>	<b>2 031 801,00</b>
Achat et pose de matériels de mesures Débitmètrie sur les cours d'eau	117 000,00		117 000,00	Virement de la section de fonctionnement	1 379 452,19
Travaux d'aménagements BV en hydraulique douce sur le SMMRPM -AGENSSEMENT DE TERRAIN	75 000,00		75 000,00	Annuité de subventions	50 000,00
Travaux d'aménagements BV en hydraulique douce sur le SMMRPM -PLANTATION ARBRE ARBUSTE	75 000,00		75 000,00	Annuité de subventions	10 000,00
Autres matériels de transport	586,00	8 154,00	8 740,00	Annuité de subventions	20 000,00
Autre matériel informatique	1 000,00		1 000,00	Annuité de subventions	63 500,00
Concessions et droits similaires	0,00	10 860,00	10 860,00	Annuité de subventions	500,00
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>5 059 290,37</b>	<b>218 643,00</b>	<b>5 296 947,37</b>	Annuité de subventions	500,00
			0,00	Annuité de subventions	5 000,00
Reprises au compte de résultat	20 000,00		20 000,00	Annuité de subventions	500,00
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>1 529 452,19</b>
<b>RESULTAT REPORTE</b>				<b>RESULTAT REPORTE R001</b>	<b>1 755 694,18</b>
<b>Total investissements</b>	<b>5 079 290,37</b>	<b>218 643,00</b>	<b>5 316 947,37</b>	<b>Total financements</b>	<b>5 316 947,37</b>

### **3- Les cotisations**

En 2024, une participation pour un montant de 1.690.167 € a été sollicitée auprès des EPCI membres du syndicat selon la répartition suivante :

- *Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux : 1.672.589 €*
- *Communauté de Communes Plaines et Monts de France : 17.578 €*

Il est demandé en 2025 les participations des EPCI membres du syndicat 2025 suivantes:

Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux : 1.672.589 €

Communauté de Communes Plaines et Monts de France : 17.578 €

**Annexe 1 : Tableau récapitulatif du budget 2025- DEPENSES**

Catégorie Budget	Intitulée Action/Programme	2025
<b>Fonctionnement</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Conventions</b>	
611-01	Convention CPIE des Boucles de la Marne +PROJET RESTAURATION ZH ET MARES	39 240 €
611-01	Convention Ru du Rapinet	600 €
62876	Convention CAPM (personnels, entretien véhicules , carburant, services supports)	428 950 €
	<b>Sous-Total</b>	<b>468 790 €</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Indemnités</b>	
658822	Indemnités agriculteurs Poincy (hyp:colza, toute la parcelle inondée et deux épisodes inondation/an)	9 192 €
658822	Indemnités agriculteurs Villenoy vanne	20 000 €
658822	Indemnités agriculteurs autres communes si besoin	22 000 €
658822	Indemnités propriétaires projet hydrauliques douces	50 000 €
	<b>Sous-Total</b>	<b>101 192 €</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Etudes et Programmes d'actions</b>	
617	Modélisation hydraulique du bassin versant de Chambry et Nanteuil et étude de ruissellement	32 130 €
	<b>Sous-Total</b>	<b>32 130 €</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Travaux Entretien Rus</b>	
615232	Entretien des rivières (élagage, berges, obstacles...) Plan pluriannuel ID 77- 2024	155 000 €
615232	Analyses ponctuelles - urgences/pollutions	3 000 €
615232	ITV Supplémentaires	15 000 €
615232	Entretien d'urgences - intempéries	30 000 €
	<b>Sous-Total</b>	<b>203 000 €</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Animations et sensibilisations</b>	
611-03	Sensibilisation au risque inondation - Riverains, Syndics, Bailleurs, Ecoles, Communes, Commerces, Agricole (dont atelier de plantation école)	5 000 €
611-03	Classes d'eau d'élus 2025	5 000 €
6234	Exercices de gestions de crises- repas du midi des participants	1 750 €
	<b>Sous-Total</b>	<b>11 750 €</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Fonctionnement Service</b>	
65811	Site internet - Maintenance+hébergement du site+ abonnement logiciel	972 €
6512	Renouvellement certificats RGS**	800 €
611-02	Impression flyers et courriers	2 000 €
	logiciel informatique dont pdf creator	500 €
6231	Annonces dans les journaux officiels	4 500 €
6188	Formations réglementaires et non réglementaires liés aux projets	2 500 €
6064	Petites fournitures administratives	500 €



6068	Petit matériel technique ( exemple: courantometre, materiel de plantation, aspirateur pour voiture, matériel d'analyse, bâche véhicule)	2 600 €
60636	EPI	4 250 €
6168	Assurances véhicules	3 000 €
61551	Entretien véhicules	2 500 €
60622	Essences	8 000 €
60623	Alimentaires (cafés réunions, COPII...)	200 €
6234	Moments de convivialité équipe - Réception	500 €
6355	Carte grise nouveau véhicule	500 €
	Achat de plants	500 €
	<b>Sous-Total</b>	<b>33 822 €</b>
<b>TOTAL Budget fonctionnement</b>		<b>850 684 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Etudes</b>	
2031	AMO Artelia Pont d'arcole+ bassins Villenoy remboursement CAPM	136 956 €
2031	AMO ZEC RUTEL- ICAPE	9 720 €
2031	AMO MONTHYON -ICAPE	12 840 €
2031	Assistance stratégie foncière -projet ZEC RUTEL	50 000 €
2031	Zones d'expansion de crue - BV RUTEL- PROJET+ACT+NEGO	249 330 €
2031	Zones d'expansion de crue - BV Mansigny + Cygnes- PROJET+ ACT+NEGO	249 330 €
2031	AMO Aménagements BV Hydrauliques douces	60 000 €
2031	Diagnostic inondation des bâtiments publics	64 500 €
2031	Etude de danger Système d'endiguement	215 000 €
2031	AMO ICAPE DCE	80 000 €
2031	Prestation de service AAPPMA - Etude hydraulique de restauration de la Noue-Parc du Patis	23 331 €
	<b>Sous-Total</b>	<b>1 151 007 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Travaux</b>	
2315	Travaux Ru busé Pont d'Arcole Nanteuil 2ème partie	2 518 091,37 €
2315	Travaux de restauration des champs d'expansion de crue BV RUTEL	500 000 €
21538	Topographie des 5 opérations sur le BV de Rutel	20 000 €
21538	Mise en place du radeau à sternes sur le parc du Pâtis	25 000 €
2315	Réouverture de la mare et de l'étang de la Grue à Monthyon	216 849 €
2315	Passerelle Etang Monthyon	8 400 €
21538	Pose de repères de crues pour les communes riveraines de la Marne	30 000 €
21578	Achat et pose de matériels de mesures Débitmètrie sur les cours d'eau	117 000 €



21538	Déconnexion du ruisseau de Mansigny à la mare de Chambry- Travaux	70 000 €
21538	Obstacles à l'écoulement - Ru de Rutel- 1ere phase- Travaux de suppression	40 000 €
21728	Travaux d'aménagements BV en hydraulique douce sur le SMMRPM - AGENSSEMENT DE TERRAIN	75 000 €
21721	Travaux d'aménagements BV en hydraulique douce sur le SMMRPM - PLANTATION ARBRE ARBUSTE	75 000 €
21538	Travaux de réhabilitations de deux mares ou zones humides ( 2025: Villenoy et Chauconin)	80 000 €
21538	Travaux de réhabilitation de la mare à Monthyon- Compensation ZH de l'étang de la Grue	15 000 €
21538	Travaux de reprises de berges- sécurisation	50 000 €
21538	Travaux de reprises de grilles-sécurisation ( dont grille sur le ru de la Borde, M.NOEL)	20 000 €
	<b>Sous-Total</b>	<b>3 860 340 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Acquisitions foncières</b>	
2118	Enveloppe pour l'achat de terrain privé pour les différents projets en cours y compris notaire	150 000 €
	<b>Sous-Total</b>	<b>150 000 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Autres</b>	
21538	Travaux d'urgence	50 000 €
2051	Création du site internet	10 860 €
2182	Achat véhicule	25 000 €
21828	Hard top pick up	8 040 €
21828	Bâche véhicule	700 €
21838	Informatique ( écran, ordinateur, téléphone...)	1 000 €
2158	Achat sac de sables-prévention inondation individuelles	40 000 €
	<b>Sous-Total</b>	<b>135 600 €</b>
	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>5 296 947 €</b>
	<b>FONCTIONNEMENT+INVESTISSEMENT</b>	<b>6 147 631 €</b>



**Annexe 2 : Tableau récapitulatif du budget 2025- RECETTES**

**BUDGET 2025- RECETTES GEMAPI - Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux**

en TTC

Catégorie Budget	Intitulée Action/Programme	2025
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Cotisations</b>	
Participations EPCI	CAPM	1 672 589 €
	CCPMF	17 578 €
	<b>Sous-Total</b>	1 690 167 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Subventions</b>	
AESN	AESN Entretien rivières secteur 4	9 587 €
Département	Entretien rivières secteur 4	11 984 €
Fond Barnier	Etude de danger Système d'endiguement	172 000 €
AESN	Modélisation hydraulique du bassin versant de Chambry et Nanteuil et étude de ruissellement ( AESN )	139 440 €
	<b>Sous-Total</b>	333 011 €
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		2 023 178 €
<b>INVESTISSEMENT</b>		
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Subventions</b>	
Fond Barnier	Fond Barnier Etude Saint Faron	77 780 €
AESN	Etude de restauration des champs d'expansion de crue RUTEL (AESN+Fond Barnier)	199 464 €
AESN	Travaux de restauration des champs d'expansion de crue Chauconin Neufmontiers (AESN+Fond Barnier)	200 000 €
Fond Barnier	Travaux de restauration des champs d'expansion de crue Chauconin Neufmontiers (AESN+Département+Fond Barnier)	200 000 €
AESN	Obstacles à l'écoulement - Ru de Rutel- 1ere phase- Avant projet et projet de reconstruction ou suppression des ouvrages et convention avec les propriétaires + DLE	32 000 €
	<b>Sous-Total</b>	709 244 €
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		709 244 €
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT+INVESTISSEMENT</b>		<b>2 732 422 €</b>

**Annexe n°3 : Tableau récapitulatif du plan pluriannuel**

PLAN PLURIANNUEL- Syndicat Mixte Marne et Rus du Pays de Meaux (hors reprises des excédents)							
DEPENSES							
Catégorie Budget	Intitulée Action/Programme	2025	2026	2027	2028	2029	Commentaires
<b>FONCTIONNEMENT</b>							
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Conventions</b>	<b>en TTC</b>					
611-01	Convention CPIE des Boucles de la Marne +PROJET RESTAURATION ZH ET MARES	39 240 €	39 240 €	39 240 €	39 240 €	39 240 €	convention sur 5 ans
611-01	Convention Ru du Rapinet	600 €	600 €	600 €	600 €	600 €	
62876	Convention CAPM (personnels, entretien véhicules , carburant, services supports)	428 950 €	286 475 €	315 123 €	346 635 €	381 298 €	10% d'augmentation par an
	<b>Sous-Total</b>	<b>468 790 €</b>	<b>326 315 €</b>	<b>354 963 €</b>	<b>386 475 €</b>	<b>421 138 €</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Indemnités</b>						
658822	Indemnités agriculteurs Poincy (hyp:colza, toute la parcelle inondée et deux épisodes inondation/an)	9 192 €	10 019 €	10 921 €	11 904 €	12 975 €	9% d'augmentation par an, vu avec les augmentations observées sur 3 ans des barèmes de l'agriculture
658822	Indemnités agriculteurs Villenoy vanne	20 000 €	22 082 €	22 082 €	22 082 €	22 082 €	Prise en compte de 60% des parcelles inondées pour un barème de colza de printemps
658822	Indemnités agriculteurs autres communes si besoin	22 000 €	22 000 €	22 000 €	22 000 €	22 000 €	Forfait
658822	Indemnités propriétaires projet hydrauliques douces	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	Forfait
	<b>Sous-Total</b>	<b>101 192 €</b>	<b>104 101 €</b>	<b>105 003 €</b>	<b>105 986 €</b>	<b>107 057 €</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Etudes et Programmes d'actions</b>						
617	Modélisation hydraulique du bassin versant de Chambry et Nanteuil et étude de ruissellement	32 130 €					
	<b>Sous-Total</b>	<b>32 130 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Travaux Entretien Rus</b>						
615232	Entretien des rivières (élagage, berges, obstacles...) Plan pluriannuel ID 77-2024	155 000 €	170 500 €	187 550 €	206 305 €	226 936 €	10% d'augmentation en prenant en compte de refaire certains certains tout les trois ans
	Entretien des ZEC, aménagements d'hydrauliques douces, bassins gestionnaires		60 000 €	66 000 €	72 600 €	79 860 €	estimation
	Entretien des équipements de sondes de mesures et extraction des données		3 000 €	3 300 €	3 630 €	3 993 €	pour 6 débitmètres
	Campagne Analyses rivières qualité physicochimique et biologique (IBGN, indice diatomée...) - Etat 0		50 000 €				
615232	Analyses ponctuelles - urgences/pollutions	3 000 €	3 060 €	3 121 €	3 184 €	3 247 €	2% d'augmentation
615232	ITV Supplémentaires	15 000 €	15 300 €	15 606 €	15 918 €	16 236 €	2% d'augmentation
615232	Entretien d'urgences - intempéries	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	Forfait
	<b>Sous-Total</b>	<b>203 000 €</b>	<b>331 860 €</b>	<b>305 577 €</b>	<b>331 637 €</b>	<b>360 272 €</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Animations et sensibilisations</b>						
611-03	Sensibilisation au risque inondation - Riverains, Syndics, Bailleurs, Ecoles, Communes, Commerces, Agricole (dont atelier de plantation école)	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	
611-03	Classes d'eau d'élus	5 000 €		5 500 €		6 050 €	tout les deux ans avec 10% d'augmentation
6234	Exercices de gestions de crises- repas du midi des participants	1 750 €	1 925 €	2 118 €	2 329 €	2 562 €	exercice tout les ans , augmentation repas de 10%
	<b>Sous-Total</b>	<b>11 750 €</b>	<b>6 925 €</b>	<b>12 618 €</b>	<b>7 329 €</b>	<b>13 612 €</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Fonctionnement Service</b>						

65811	Site internet - Maintenance+hébergement du site+ abonnement logiciel	972 €	972 €	972 €	972 €	972 €	devis pour 5 ans
6512	Renouvellement certificats RGS**	800 €		800 €		800 €	renouvellement tout les deux ans
611-02	Impression flyers et courriers	2 000 €	2 200 €	2 420 €	2 662 €	2 928 €	10% augmentation
	logiciel informatique dont pdf creator	500 €	510 €	520 €	531 €	541 €	2% augmentation
6231	Annonces dans les journaux officiels	4 500 €	5 400 €	6 300 €	7 200 €	8 100 €	1 annonce supplémentaire par an
6188	Formations réglementaires et non réglementaires liés aux projets	2 500 €	3 500 €	3 850 €	4 235 €	4 659 €	1000€ de plus en 2026 pour une personne supp puis augmentation de 10%
6064	Petites fournitures administratives	500 €	550 €	605 €	666 €	732 €	10% augmentation
6068	Petit matériel technique ( exemple: courantometre, matériel de plantation, aspirateur pour voiture, matériel d'analyse, bache véhicule)	2 600 €	2 860 €	3 146 €	3 461 €	3 807 €	10% augmentation
60636	EPI	4 250 €	5 100 €	5 610 €	6 171 €	6 788 €	basé sur 6 personnes à partir de 2026 puis 10% augmentation
6168	Assurances véhicules	3 000 €	4 500 €	4 950 €	5 445 €	5 990 €	basé sur 3 voitures en 2026 puis 10% augmentation
61551	Entretien véhicules	2 500 €	3 750 €	4 125 €	4 538 €	4 991 €	basé sur 3 voitures en 2026 puis 10% augmentation
	Flocage véhicule		300 €	300 €			basé sur 2 véhicule en plus
60622	Essences	8 000 €	12 000 €	13 200 €	14 520 €	15 972 €	basé sur 3 voitures en 2026 puis 10% augmentation
60623	Alimentaires (cafés réunions, COPI...)	200 €	220 €	242 €	266 €	293 €	10% augmentation
6234	Moments de convivialité équipe - Réception	500 €	600 €	660 €	726 €	799 €	basé sur 6 personnes à partir de 2026 puis 10% augmentation
6355	Carte grise nouveau véhicule	500 €	550 €				
	Achat de plants	500 €	550 €	605 €	666 €	732 €	10% augmentation
	<b>Sous-Total</b>	<b>33 822 €</b>	<b>43 562 €</b>	<b>48 305 €</b>	<b>52 057 €</b>	<b>58 103 €</b>	
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>850 684 €</b>	<b>812 763 €</b>	<b>826 465 €</b>	<b>883 483 €</b>	<b>960 183 €</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Dépenses d'ordre</b>						
	<b>TOTAL Dépenses fonctionnement</b>	<b>850 684,00 €</b>	<b>812 762,99 €</b>	<b>826 465,13 €</b>	<b>883 483,26 €</b>	<b>960 182,59 €</b>	
<b>INVESTISSEMENT</b>							
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Etudes</b>						
2031	AMO Artelia Pont d'arcole+ bassins Villenoy remboursement CAPM	136 956 €					
2031	AMO ZEC RUTEL- ICAPE	9 720 €					
2031	AMO MONTHYON -ICAPE	12 840 €					
2031	Assistance stratégie foncière -projet ZEC RUTEL	50 000 €					
2031	Assistance stratégie foncière -projet ZEC Chambry à Nanteuil		50 000 €				
2031	Assistance stratégie foncière -projet ZEC Autres secteurs			55 000 €	60 500 €	66 550 €	
2031	Zones d'expansion de crue - BV RUTEL- PROJET+ACT+NEGO	249 330 €					
2031	Zones d'expansion de crue - BV Mansigny + Cygnes- PROJET+ ACT+NEGO	249 330 €					
2031	Zones d'expansion de crue - MARNE ou AUTRE SECTEUR PROJET+ ACT+NEGO		274 263 €	274 263 €			
2031	AMO Aménagements BV Hydrauliques douces	60 000 €	60 000 €				
2031	Diagnostic inondation des bâtiments publics	64 500 €					
2031	Diagnostics de vulnérabilité des habitations individuelles		75 000 €	75 000 €	75 000 €	75 000 €	Estimation à 50 habitations par an sur 4 ans
2031	Etude de danger Système d'endiguement	215 000 €					
2031	AMO ICAPE DCE	80 000 €	88 000 €	96 800 €	106 480 €	117 128 €	estimation , pas encore de retour sur 2024
2031	Obstacles à l'écoulement - Ru de Rutel- 1ere phase- Avant projet et projet de reconstruction ou suppression des ouvrages et convention avec les propriétaires + DLE		137 132 €				

2031	Obstacles à l'écoulement - ruisseau de Mansigny- Avant projet et projet de reconstruction ou suppression des ouvrages et convention avec les propriétaires + DLE			137 132 €			
2031	Obstacles à l'écoulement - ru des Cygnes- Avant projet et projet de reconstruction ou suppression des ouvrages et convention avec les propriétaires + DLE				137 132 €		
2031	Avant projet-Projet - ACT-NEGO+DLE Etude de restauration hydromorphologique et restauration des berges			274 263 €			
2031	Avant projet et Projet - Restauration des zones humides - Compétence GEMA		50 000 €	55 000 €	60 500 €	66 550 €	
2031	Prestation de service AAPPMA - Etude hydraulique de restauration de la Noue-Parc du Patis	23 331 €					
	<b>Sous-Total</b>	<b>1 151 007 €</b>	<b>734 395 €</b>	<b>967 458 €</b>	<b>439 612 €</b>	<b>325 228 €</b>	
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Travaux</b>						
2315	Travaux Ru busé Pont d'Arcole Nanteuil 2ème partie	2 518 091,37 €	649 559,49 €				
2315	Travaux de restauration des champs d'expansion de crue BV RUTEL	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €		
21538	Topographie des 5 opérations sur le BV de Rutel	20 000 €					
21538	Mise en place du radeau à sternes sur le parc du Pâtis	25 000 €	25 000 €				
2315	Réouverture de la mare et de l'étang de la Grue à Monthyon	216 849 €					
2315	Passerelle Etang Monthyon	8 400 €					
21538	Pose de repères de crues pour les communes riveraines de la Marne	30 000 €					
21538	Pose de repères de crues pour les communes Cours d'eau autre que la Marne		30 000 €				
21578	Achat et pose de matériels de mesures Débitmètrie sur les cours d'eau	117 000 €					
21538	Déconnexion du ruisseau de Mansigny à la mare de Chambry- Travaux	70 000 €					
21538	Obstacles à l'écoulement - Ru de Rutel- 1ere phase- Travaux de suppression	40 000 €					
21538	Obstacles à l'écoulement - Ru de Rutel- 2 ème phase- Travaux de suppression		50 000 €				
21538	Obstacles à l'écoulement - ruisseau de Mansigny- Travaux			50 000 €			
21538	Obstacles à l'écoulement - ru des Cygnes- Travaux				50 000 €		
2315	Travaux de restauration des champs d'expansion de crue BV Chambry à Nanteuil		500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €	
2315	Travaux réouverture ru Brassat - Scénario 2			301 972 €			
2315	Travaux reconnexion et réouverture ru Brassat et arrassement seuil - Scénario 1		272 397 €				
21728	Travaux d'aménagements BV en hydraulique douce sur le SMMRPM - AGENSSEMENT DE TERRAIN	75 000 €	75 000 €	75 000 €			
21721	Travaux d'aménagements BV en hydraulique douce sur le SMMRPM - PLANTATION ARBRE ARBUSTE	75 000 €	75 000 €	75 000 €			
21538	Travaux de réhabilitations de deux mares ou zones humides ( 2 communes par an)	80 000 €	88 000 €	96 800 €	106 480 €	117 128 €	
21538	Travaux de restauration des berges-Amélioration de la continuité écologique - Restauration hydromorphologique			250 000 €	250 000 €	250 000 €	
21538	Travaux de réhabilitation de la mare à Monthyon- Compensation ZH de l'étang de la Grue	15 000 €					
21538	Travaux de reprises de berges- sécurisation	50 000 €	55 000 €	60 500 €	66 550 €	73 205 €	10% augmentation
21538	Travaux de reprises de grilles-sécurisation	20 000 €	22 000 €	24 200 €	26 620 €	29 282 €	10% augmentation
	<b>Sous-Total</b>	<b>3 860 340 €</b>	<b>2 341 956 €</b>	<b>1 933 472 €</b>	<b>1 499 650 €</b>	<b>969 615 €</b>	
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Acquisitions foncières</b>						

2118	Enveloppe pour l'achat de terrain privé pour les différents projets en cours y compris notaire	150 000 €	165 000 €	181 500 €	199 650 €	219 615 €	10% augmentation
	<b>Sous-Total</b>	<b>150 000 €</b>	<b>165 000 €</b>	<b>181 500 €</b>	<b>199 650 €</b>	<b>219 615 €</b>	
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Autres</b>						
21538	Travaux d'urgence	50 000 €	55 000 €	60 500 €	66 550 €	73 205 €	10% augmentation
2051	Création du site internet	10 860 €					
2182	Achat véhicule	25 000 €	25 000 €				
21828	Hard top pick up	8 040 €					
21828	Bâche véhicule	700 €					
	Achat gros équipement structurant du service ( mini-pelle, camion benne pour déchet, micro-broyeurs, broyeur forestier, lamier sur tracteur, débusqueur, broyeur branche, treuil mécanique...)		50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	
21838	Informatique ( écran, ordinateur, téléphone...)	1 000 €	1 100 €	1 210 €	1 331 €	1 464 €	10% augmentation
2158	Achat sac de sables-prévention inondation individuelles	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	
	<b>Sous-Total</b>	<b>135 600 €</b>	<b>171 100 €</b>	<b>151 710 €</b>	<b>157 881 €</b>	<b>164 669 €</b>	
<b>TOTAL Dépenses INVESTISSEMENT</b>		<b>5 296 947,37 €</b>	<b>3 412 450,99 €</b>	<b>3 234 139,50 €</b>	<b>2 296 792,50 €</b>	<b>1 679 127,10 €</b>	
<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT+INVESTISSEMENT</b>		<b>6 147 631 €</b>	<b>4 225 214 €</b>	<b>4 060 605 €</b>	<b>3 180 276 €</b>	<b>2 639 310 €</b>	
<b>RECETTES</b>							
<b>FONCTIONNEMENT</b>							
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Cotisations</b>						
Participations EPCI	CAPM	1 672 589 €	1 672 589 €	1 672 589 €	1 672 589 €	1 672 589 €	
	CCPMF	17 578 €	17 578 €	17 578 €	17 578 €	17 578 €	
	<b>Sous-Total</b>	<b>1 690 167 €</b>					
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Subventions</b>						
AESN	AESN Entretien rivières secteur 4	9 587 €	9 587 €	9 587 €	9 587 €	9 587 €	
Département	Entretien rivières secteur 4	11 984 €	11 984 €	11 984 €	11 984 €	11 984 €	
Fond Barnier	Etude de danger Système d'endiguement	172 000 €					
AESN	Modélisation hydraulique du bassin versant de Chambry et Nanteuil et étude de ruissellement ( AESN )	139 440 €					
	<b>Sous-Total</b>	<b>333 011 €</b>	<b>21 571 €</b>	<b>21 571 €</b>	<b>21 571 €</b>	<b>21 571 €</b>	
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>		<b>2 023 178 €</b>	<b>1 711 738 €</b>				
<b>INVESTISSEMENT</b>							
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Subventions</b>						
Fond Barnier	Fond Barnier Etude Saint Faron	77 780 €					
AESN	Etude de restauration des champs d'expansion de crue RUTEL (AESN+Fond Barnier)	199 464 €					
AESN	Etude de restauration des champs d'expansion de crue MANSIGNY CYGNES		199 464 €				
AESN	Travaux de restauration des champs d'expansion de crue Chauconin Neufmontiers (AESN+Fond Barnier)	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €		
Fond Barnier	Travaux de restauration des champs d'expansion de crue Chauconin Neufmontiers (AESN+Département+Fond Barnier)	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €		
AESN	Travaux de restauration des champs d'expansion de crue Chambry à Nanteuil		200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	

Fond Barnier	Travaux de restauration des champs d'expansion de crue Chambry à Nanteuil		200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €
AESN	Travaux de restauration ru du Brasset -Scénario 1		108 959 €			
AESN	Travaux de restauration ru du Brasset -Scénario 2			120 789 €		
AESN	Obstacles à l'écoulement - Ru de Rutel- 1ere phase- Avant projet et projet de reconstruction ou suppression des ouvrages et convention avec les propriétaires + DLE	32 000 €				
	Obstacles à l'écoulement - Ru de Rutel- 2 ème phase- Travaux de suppression		40 000 €			
	Obstacles à l'écoulement - ruisseau de Mansigny- Travaux			40 000 €		
	Obstacles à l'écoulement - ru des Cygnes- Travaux				40 000 €	
	<b>Sous-Total</b>	<b>709 244 €</b>	<b>1 148 423 €</b>	<b>960 789 €</b>	<b>840 000 €</b>	<b>400 000 €</b>
	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>709 244,00 €</b>	<b>1 148 422,80 €</b>	<b>960 788,80 €</b>	<b>840 000,00 €</b>	<b>400 000,00 €</b>

	<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 380 136,19 €</b>	<b>2 131 738,00 €</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>5 388 947,37 €</b>	<b>5 912 342,36 €</b>	<b>3 234 139,50 €</b>	<b>2 296 792,50 €</b>	<b>1 679 127,10 €</b>
	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 380 136,19 €</b>	<b>2 131 738,00 €</b>			
	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>5 388 947,37 €</b>	<b>5 826 850,00 €</b>	<b>5 279 235,82 €</b>	<b>4 193 007,61 €</b>	<b>3 594 238,14 €</b>